

# 1200 A 1500 €

## L'UNSA booste votre pouvoir d'achat

L'UNSA-Ferroviaire a négocié et signé en 2015 l'intéressement financier à la SNCF. Suivant les objectifs contractualisés, de 1200 à 1500 Euros seront donc versés aux salariés (roulants et sédentaires du GPF SNCF) pendant la durée de l'accord.

La CGT et SUD-Rail, **non signataires**, avaient jusqu'au 8 juillet minuit pour dénoncer ces accords. Contrairement à 2013, **où avec la CFDT**, leur non signature de l'accord salarial privaient les salariés (roulants et sédentaires) de la convergence des allocations de déplacement sur les plus hauts taux, **ils n'ont pas osé "détricoter"** cette avancée sociale initiée, négociée et signée par l'UNSA.

## Toute la Presse en parle



*"Un des derniers tabous à la SNCF est en train de tomber"*

*«La somme versée sera plafonnée à 2% de la masse salariale, et sans hiérarchisation selon les salaires»*

*"Les 150 000 cheminots vont toucher la prime, tant pis pour l'idéologie CGT"*

*"Il y a des changements qui ont valeur de symbole"*

*"Un accord historique !"*

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org



UN **nouveau** MODÈLE  
SYNDICAL SNCF EST-IL POSSIBLE



la réponse  
EN 3 POINTS



**Vous en avez marre des syndicats qui appellent à la grève à toute heure et pour n'importe quel motif ?**



**Vous en avez marre de ceux qui ne pensent qu'à sauver leur appareil syndical à bout de course ?**



**Vous en avez marre de l'image qu'ils donnent de notre Entreprise SNCF, sans se soucier des salariés ?**

**ALORS OUI, UNE ALTERNATIVE EXISTE...**



***Le syndicalisme en positif !***

